

réuniront périodiquement avant la prochaine conférence du Commonwealth afin de donner aux efforts déployés par ce dernier en Afrique du Sud un haut niveau d'impulsion et une direction précise. Ce comité s'est réuni pour la première fois à Lusaka, en Zambie, en février 1988, et de nouveau à Toronto au Canada, au début d'août 1988.

Réunion de Toronto en août 1988

À Toronto, le Comité a proposé un certain nombre de mesures destinées à élargir, resserrer et intensifier les sanctions prises contre l'Afrique du Sud. Il a été convenu de prendre divers moyens pour inciter d'autres pays à faire leurs sanctions commerciales du Commonwealth. D'autres mesures ont été proposées, notamment le renforcement des inspections douanières, l'intensification des enquêtes en cas de violations des sanctions, l'établissement de peines plus lourdes pour les contrevenants et l'interdiction des transferts de technologie susceptibles d'aider l'Afrique du Sud à contourner les sanctions actuelles.

Le Canada et d'autres membres ont aussi convenu de renforcer les restrictions relatives aux nouveaux prêts et investissements. Les pays membres demanderont à leurs institutions financières de veiller à ce que le financement du commerce n'augmente pas. Des mesures seront prises pour faire en sorte que les prêts ne soient pas rééchelonnés sur plus d'un an et les membres s'efforceront d'obtenir l'interdiction internationale de l'assurance des crédits à l'exportation et des prêts à l'exportation.

Échec aux mesures de censure et de propagande de l'Afrique du Sud

Le Canada et les autres membres du Comité ont aussi fixé leur attention sur le vaste effort de propagande et de censure entrepris par l'Afrique du Sud, dans le but premier d'influer sur les décisions de la communauté internationale concernant les sanctions. En plus de préparer et de présenter une stratégie destinée à contrecarrer ces efforts, le Canada s'est engagé à verser un million de dollars pour sa mise en œuvre. Entre autres choses, le Canada appuiera la formation de journalistes sud-africains, il

Le Canada et l'Afrique

Le prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies

Le prix Nobel de la paix 1988 a été attribué, par le comité Nobel, aux Casques bleus de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui, depuis des dizaines d'années, sillonnent les zones de conflit du globe pour tenter d'en garantir la pacification.

Le prix récompense l'ensemble des 14 forces distinctes composées à parts égales de Casques bleus, légèrement armés, et de Bérêts bleus, c'est-à-dire les observateurs.

Ces forces — engagées depuis 1948 sur diverses zones de conflits — participent au respect d'accords passés entre deux parties, à l'éventuel désengagement des forces en présence et au maintien de la paix. Elles ont contribué à réduire les tensions là où un armistice a été négocié, mais où un traité de paix reste à signer.

Elles ont, par leur présence, apporté une contribution décisive dans la mise en route des négociations actuelles de paix.

Le premier ministre Brian Mulroney a moussé hier la candidature du Canada au Conseil de sécurité en liant l'obtention du prix Nobel de la paix par les forces des Nations-Unies au soutien constant du Canada à ces missions.

« Nous avons fait partie de toutes les forces de maintien de la paix de l'ONU depuis sa fondation. Ce fut souvent difficile et coûteux, mais nous sommes fiers d'avoir pu ainsi contribuer à apporter la stabilité aux points chauds du globe », a déclaré M. Mulroney.

Le Premier ministre a été chaleureusement applaudi par les membres de l'Assemblée générale de l'ONU, au moment où il rendait hommage « aux hommes et aux femmes qui patrouillent courageusement des zones dangereuses pour y faire triompher la paix ».

Plus de 80 000 soldats canadiens ont participé, depuis 1947, à 11 missions de maintien de la paix et à 7 missions d'observation, au cours desquelles 79 Canadiens sont morts. Aujourd'hui, plus de 2 000 soldats canadiens — notamment sur la frontière irano-irakienne et à Chypre — participent à ces missions.

Dans un communiqué publié peu après l'intervention de M. Mulroney, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, souligne d'ailleurs que le maintien de la paix, tel que nous le connaissons aujourd'hui, tire son origine d'une initiative canadienne. ■



Hôtel de Ville de Toronto

contribuera à un fonds de lutte juridique contre la censure en Afrique du Sud, et collaborera plus étroitement avec les personnes que cette situation préoccupe, au pays et ailleurs, pour réduire l'efficacité de la propagande diffusée par le gouvernement de Pretoria.

Pour garder bien en évidence les horreurs de l'apartheid, le Canada a organisé un festival culturel ainsi qu'un débat public sur la censure et la propagande. Ces deux activités ont sensibilisé le public, les médias internationaux et les membres du Comité eux-mêmes aux problèmes en cause, de façon personnelle et directe. Comme le disait l'un des participants sud-africains, « il est encourageant d'apprendre que des gens d'autres pays s'inquiètent de ce qui se passe dans le vôtre ».

Le Comité des ministres des Affaires étrangères se réunira de nouveau au début de l'an prochain (1989) à Harare pour continuer de chercher des moyens pratiques d'exercer des pressions sur le gouvernement de Pretoria afin de l'amener à abolir l'apartheid. Le Canada continuera, tant au sein qu'en dehors de ce Comité, de jouer un rôle de premier plan en vue de susciter, par des moyens pacifiques, des changements fondamentaux en Afrique du Sud. ■